



Location d'un grenier prévu dans le bail

Par **EliseH**, le **09/10/2019** à **12:11**

Bonjour,

Nous sommes locataires d'un appartement, dans le bail il est indiqué appartement ainsi qu'un grenier sauf que le propriétaire nous a indiqué le conserver a des fins personnel. Que faire ? Le loyer peut il changer car nous ne possedons pas cet espace de rangement ? Ou le propriétaire doit il le libérer ?

Bien cordialement.